

Personnes âgées

19 Mai 2009

Les bénéficiaires de l'APA plus nombreux fin 2008 que fin 2007 mais la hausse ralentit

Au 31 décembre 2008, 1.115.000 personnes bénéficiaient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Ce nombre a augmenté de 3,4% en un an, mais cette hausse est moins forte que celle observée au cours de l'année précédente (5,1% de décembre 2006 à décembre 2007).

Selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la Santé, le taux d'acceptation des premières demandes d'obtention de l'APA reste stable: trois premières demandes d'APA à domicile sur quatre sont acceptées, neuf sur dix en établissement. 5% des bénéficiaires vivant à domicile et 7% des personnes vivant dans un établissement ont cessé de percevoir l'APA ou ont changé de dispositif au cours du trimestre.

Au 31 décembre 2008, 62% des bénéficiaires de l'APA vivaient à domicile (contre 61% fin 2007), et 38% en établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). La part des personnes modérément dépendantes, relevant du GIR 4, progresse légèrement et atteint les 45%. Leur proportion est toujours nettement plus élevée à domicile (58 %) qu'en établissement (25%). À domicile, le montant moyen du plan d'aide attribué est de 494 euros par mois (dont 406 euros à la charge des conseils généraux). Le montant moyen du tarif dépendance facturé en établissements pour personnes âgées qui ne sont pas sous dotation globale, s'élève à 460 euros par mois (dont 313 euros à la charge des conseils généraux).

Fin décembre 2008, 58.200 personnes ont été payées au titre de la prestation de compensation du handicap (PCH), contre 28.600 à la fin décembre 2007 (soit un doublement des effectifs en un an). La dépense mensuelle moyenne par personne s'est élevée à 1.010 euros en décembre 2008.